

MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

RAPPORT DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous transmettre les informations requises au regard de la situation financière de la municipalité de Bouchette.

1- ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2015

L'auditeur indépendant, la firme Piché & Lacroix CPA inc, avait confirmé que pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, la municipalité réalisait un surplus de 96 906\$ en tenant compte de certaines affectations du surplus accumulé. Ce qui portait le surplus accumulé à 300 765\$, soit un surplus accumulé non affecté de 191 604\$ et un surplus accumulé affecté de 109 161\$.

2- INDICATIONS PRÉLÉMINAIRES POUR L'ANNÉE 2016

Les prévisions budgétaires 2016 indiquaient l'équilibre entre les revenus et les dépenses et ce, en s'appropriant une somme de 78 549\$ en provenance du surplus accumulé. Il nous apparaît réaliste d'annoncer que l'exercice financier 2016 devrait se terminer par un excédent des revenus sur les dépenses.

3- ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2017

L'article 954 du Code municipal édicte au conseil de procéder à sa planification budgétaire de l'exercice financier suivant, à cette période de l'année.

Les orientations suivantes guideront les membres du conseil dans les choix budgétaires qui mèneront à l'adoption du budget 2017 :

- A) Nous entendons continuer nos actions afin de mettre encore plus en valeur les multiples attraits naturels, culturels et touristiques de notre municipalité.
- B) Suite à la confirmation du programme de subvention PIRLL du ministère des transports et à notre subvention relative à la taxe d'assise sur l'essence, nous pourrons enfin, dès le printemps, débiter certains travaux sur la rue du Pont, tout en continuant d'améliorer nos chemins municipaux.
- C) Avec la finition de notre beau Centre Quatre Saisons, nous allons pouvoir continuer de fournir à nos jeunes une meilleure qualité de services et pouvoir les occuper dans leur temps libre.
- D) Nous continuerons à mettre l'emphase sur le soutien technique pour nos pompiers volontaires en améliorant leurs connaissances et en les aidant dans leurs interventions en cas d'incendie.
- E) Pour ce qui est de notre rivière et de nos merveilleux et nombreux lacs, nous allons continuer notre travail de protection et d'amélioration de notre environnement et pour le lac des Trente-et-Un Mille, nous avons débuté, avec les élus des quatre municipalités environnantes, la mise sur pied d'un PARC. Ce parc pourrait englober toute l'étendue du lac, des sentiers pédestres pourront être construits et l'offre du camping sur les îles se continuera et ce, tout en veillant à protéger l'environnement.

4- LOI SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

En 2016, le traitement versé aux élus de la municipalité représente, pour le maire, 8123.28\$ en rémunération et 4061.64\$ à titre d'allocation de dépenses, alors que les conseillers reçoivent 2707.684\$ en rémunération et 1353.72\$ à titre d'allocation de dépenses.

5- ATTRIBUTION DES CONTRATS 2016

Des contrats ont été octroyés en 2016. Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ est déposée, en annexe, avec le présent rapport ainsi que la liste des contrats de 2 000\$ conclus au cours de l'année avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$. Ces listes peuvent être consultées au bureau municipal.

6- CONCLUSION

La séance du conseil en vue de l'adoption du budget 2017 devrait se tenir en décembre 2016.

Tous mes remerciements vont à la population de Bouchette pour leur confiance à l'égard de leur Conseil municipal. Je salue le travail de mes collègues conseillère et conseillers qui ont œuvré avec motivation à l'amélioration des services ainsi qu'au développement de notre municipalité. J'exprime également ma vive satisfaction à la direction et aux employés municipaux pour leurs loyaux services. Merci à l'équipe de pompiers volontaires pour leur disponibilité et leur excellent travail. Merci aux membres du Comité des loisirs et aux membres du Comité consultatif d'urbanisme pour leur implication bénévole.

Un MERCI spécial à toutes les personnes bénévoles œuvrant au sein des différents organismes municipaux et communautaires.

Je profite de l'occasion pour adresser mes salutations les plus cordiales aux citoyennes et aux citoyens de Bouchette.

Réjean Major
Maire